

# LE MOURIDISME A L'EPREUVE DES CONFLITS POLITIQUES AU SENEGAL

**Serigne SYLLA**

*Enseignant-chercheur, Département de Sociologie,*

*Université Gaston Berger de Saint-Louis*

*Email : serigne.sylla@ugb.edu.sn*

## Résumé

*Ce texte est une contribution à une analyse des nombreux rapports entre le confrérique et le politique au Sénégal. Plus spécifiquement, il s'agit ici de comprendre comment les conflits politiques connus ces dernières années au Sénégal ont affecté l'ordre confrérique réputé jusque-là comme amortisseur des crises et comme mécanisme de médiation. L'accent porte ici sur la confrérie du mouridisme pour saisir sa posture face aux conflits politiques et ses capacités résilientes face à la crise de légitimité qui guette l'ordre confrérique au Sénégal. Pour répondre à cette problématique, une approche méthodologique basée sur la démarche qualitative et interprétativiste a été mobilisée. Elle a été combinée à une ethnographie numérique et physique des relations entre le champ confrérique et le champ politique au Sénégal. En plus de l'observation documentaire et empirique, la netnographie a été aussi utilisée comme outil de collecte des données. Comme résultats, nous avons constaté que l'émergence d'un nouveau comportement politique au Sénégal se manifestant par une nouvelle conscience politique révolutionnaire, la visibilisation d'un islam anti-confrérique de la plus en plus politisé et la contribution des réseaux sociaux numériques comme nouvel espace de prise de parole qui échappe encore à la censure encourageant une remise en cause de l'ordre confrérique accusé d'être plus proche du pouvoir politique que de la population. Cependant, le mouridisme semble faire exception même s'il faut reconnaître qu'il n'a pas totalement échappé à ce mouvement de délégitimation. Cette exception mouride est analysée comme garantie par trois facteurs que sont la centralisation des prises de décisions et de la parole publique autour d'un seul guide qui est le Khalife qui se distingue par son désintéressement politique, le statut spécial de la capitale de la confrérie, la ville de Touba, pleinement gouvernée par le Khalife et la communication de crise de ce dernier caractérisée par l'atténuation, le renforcement et l'appel au dialogue au de trouver des coupables à blâmer.*

**Mots clés :** Mouridisme, ordre confrérique, conflits politiques, crise de légitimité, Sénégal.

## Abstract

*This paper contributes to an analysis of the multifaceted relationships between the Sufi brotherhoods and the political sphere in Senegal. More specifically, it seeks to understand how the political conflicts that have marked Senegal in recent years have affected the brotherhood order, which had hitherto been regarded as a shock absorber of crises and a mechanism of*

*political mediation. The focus is placed on the Mouride brotherhood in order to examine its posture vis-à-vis political conflicts and its resilient capacities in the face of the legitimacy crisis threatening the brotherhood order in Senegal. To address this research problem, a methodological approach grounded in qualitative and interpretivist inquiry was mobilized, combined with both digital and physical ethnography of the relations between the brotherhood field and the political field in Senegal. In addition to documentary and empirical observation, netnography was employed as a data collection instrument. The findings reveal that the emergence of a new political behavior in Senegal, manifested through a revolutionary political consciousness, the growing visibility of an increasingly politicized anti-brotherhood Islam, and the rise of digital social networks as new spaces of public expression that remain largely beyond censorship, is fostering a challenge to the brotherhood order, which is accused of aligning itself more closely with political power than with the general population. Nevertheless, Mouridism appears to constitute an exception, even if it must be acknowledged that it has not entirely escaped this wave of delegitimization. This Mouride exception is analyzed as being guaranteed by three factors: the centralization of decision-making and public speech around a single guide, the Khalife, who distinguishes himself through his political disengagement; the special status of the brotherhood's capital, the city of Touba, which is fully governed by the Khalife; and the latter's crisis communication strategy, characterized by attenuation, reinforcement, and an appeal to dialogue rather than the attribution of blame.*

**Keywords:** Mouridism, brotherhood order, political conflicts, legitimacy crisis, Senegal.

## Introduction

L'objet de cette contribution est d'analyser une des facettes des relations entre la politique et la religion au Sénégal et surtout des confréries musulmanes soufies, des voies musulmanes soufies et sunnites, comme le mouridisme ou la mouridiyyah, le tidianisme ou la tijaniyyah, la qadriyyah et les layènes. Il s'agit d'objectiver plus précisément les différentes formes de remodelage entre le politique et le confrérique (Diop, 2002) à travers les comportements politiques des Sénégalais et des Sénégalaises exprimés ces derniers temps (entre 2021 et 2024) par des manifestations sous forme de conflits politiques et des contestations de l'ordre socio-politique établi.

Ces conflits politiques au Sénégal sont analysés ici en rapport avec la confrérie musulmane des mourides ou le mouridisme. En effet, cette dernière occupe encore une position centrale dans la médiation entre les différentes forces qui s'opposent au moment où les autres confréries semblent maintenant se rabattre (Sambe,

2018). C'est ce que nous appelons ici l'exception mouride (Sambe, 2018 ; Loum, 2012 ; Diouf, 2001).

Par conflits politiques (Canivez, 2008), il faut entendre les tensions, les contestations et les mobilisations collectives qui se jouent dans les différents types de relations entre les gouvernants, les acteurs politiques de l'opposition, la société civile, les populations, etc. (Canivez, 2008). Cela peut souvent avoir comme conséquence une crise totale que peuvent vivre certains pays.

Les conflits politiques sont aujourd'hui étudiés comme un phénomène social normal et inhérent au fonctionnement des sociétés modernes qualifiées de sociétés chaudes ou de sociétés à forte historicité (Touraine, 1973, 1984). Car, ils touchent toutes les sociétés du monde mais aussi les pays africains qui sont encore, en grande partie, dans un processus de construction politique et historique. Ces conflits révèlent une forme de crise de pouvoir, une situation de défiance de la population envers les régimes politiques et les institutions politiques. Ils se manifestent souvent par une indignation de l'opinion publique.

En Afrique, les conflits politiques se manifestent le plus souvent par des mouvements sociaux, de mobilisations collectives, de contestation sous forme d'émeutes, de rassemblements, de désobéissance civile, etc. Ils sont souvent fréquents en périodes préélectorale et postélectorale avec des désaccords et des différends autour de la question brûlante des candidatures, d'emprisonnement d'acteurs politiques, de respect des calendriers électoraux et aussi de contestations de résultats électoraux. Cela a souvent eu comme conséquences en Afrique subsaharienne des crises sociopolitiques comme des coups d'État comme au Mali, au Burkina Faso, en Guinée, au Niger, au Tchad, etc., ou des tentatives de coups d'État ratées comme plusieurs fois en Guinée-Bissau ou en Gambie, par exemple (Itoula Kifoumba, 2024). On peut aussi noter les crises identitaires comme au Mali entre les Dogons et les Peuls, en Guinée entre les Soussous et les Peuls ou en Centrafrique en les chrétiens et les musulmans.

Dans la sous-région ouest-africaine, le Sénégal est resté le seul pays jusqu'alors épargné par ces conséquences néfastes des contestations sociopolitiques. Le pays, malgré la recrudescence de ces formes de contestation depuis les années 2000 qui se sont soldées le plus souvent par des emprisonnements d'hommes politiques de l'opposition et des disqualifications dans les compétitions électorales jugés très arbitraires par des organismes d'observation et les organisations de la société civile et politiques locales, a toujours promu et réussi une stratégie de sortie de crise toujours à saluer avec des mécanismes de médiation comme les confréries musulmanes.

Cependant, depuis les années 2011-2012, les contestations sociopolitiques se sont muées pour prendre des proportions plus larges avec des mouvements sociaux de jeunes et des artistes comme « Y en a marre » qui constituent en quelque sorte des mécanismes de lutte et de tentatives de remise en cause de l'exception sénégalaise et du contrat social sénégalais (Dimé, 2017). En effet, depuis toujours, le type sénégalais était défini par son culte de la paix et aussi sa soumission à un ordre confrérique (mouride, tidiane, khadr, layène) réussissant à chaque occasion à désamorcer la bombe sociale et populaire pouvant perturber le fonctionnement de l'État sénégalais et tout le pays de manière générale.

Donc, cet ordre, même si rien ne nous permet de confirmer sa crise, rien ne permet non plus d'affirmer qu'il tient toujours sa place et sa légitimité d'antan. Il est aujourd'hui attaqué de tout bord, d'abord au niveau interne avec une nouvelle classe de jeunes et de politique issues de mouvements anti-confrériques et ensuite au niveau international par des organisations islamiques d'obédience salafiste et wahhabite. L'ordre confrérique sénégalais est souvent reproché d'être de connivence avec le parti au pouvoir et d'être son principal protecteur (Cissé, 2008).

Toutefois, malgré cette crise supposée ou réelle du contrat social sénégalais (Cruise O'Brien, 1992) souvent avancée par bon nombre d'observateurs et analystes politiques sénégalais à travers souvent

les médias, la confrérie mouride semble encore résister. En effet, en temps de crise, Touba demeure encore une destination des leaders politiques, des organisations de la société civile et des médiateurs (Diop, 2002). Le Khalife général des mourides, figure centrale de la confrérie, est toujours sollicité pour prendre la parole et d'appeler à l'apaisement.

En partant de ces constats théoriques et empiriques, la problématique de cette contribution est de comprendre la posture de la confrérie mouride face aux conflits sociopolitiques qui ont secoué le Sénégal depuis 2020 et par-là d'analyser la communication de crise du Khalife général. Pour cela, deux pistes de recherches sont formulées : analyser le processus de remise en cause du contrat social sénégalais (ordre confrérique), comprendre l'exception mouride qui lui a permis d'être toujours le principal amortisseur des crises le mettant au centre des convoitises et des lamentations des acteurs politiques et de la société sénégalaise en temps de troubles politiques.

### ***Méthodologie : posture, outils de collecte et d'analyse des données***

La posture méthodologique adoptée dans cette recherche est définie autour de la recherche qualitative et socio-historique. C'est une approche interprétativiste et compréhensive permettant de saisir les sens des discours activistes, politiques, religieux dans un environnement politique turbulent au Sénégal. Elle est combinée à une ethnographie numérique et physique des relations entre le champ religieux et le champ politique sénégalais pour comprendre l'évolution constante et la renégociation du contrat social sénégalais (Cruise O'Brien, 1992).

Pour collecter les données, les outils sont l'observation documentaire et empirique des différentes formes de conflit sociopolitique au Sénégal depuis 2020 au lendemain de l'élection présidentielle de 2019. Pour cela, en plus de l'observation directe des comportements politiques sénégalais, des relations entre le politique et le religieux et surtout le confrérique, la netnographie a

été utilisée. La netnographie (Kozinets, 2010) a permis de noter et de repérer les comportements politiques des Sénégalais et des Sénégalaises exprimés à travers les réseaux socio-numériques surtout Facebook, X et TikTok sous forme de textes, d'audio, de vidéos et d'images.

Ces éléments d'observations sont composés aussi bien de déclarations des acteurs politiques comme des candidats aux différentes élections et leurs partisans, des militants politiques et des acteurs religieux confrériques et non-confrériques sur la situation du pays cette période. Les moments d'observations sont les périodes électorales et d'effervescence des conflits politiques comme les manifestations. Cependant, une attention particulière a été accordée aux confréries et surtout à la confrérie mouride et à sa capitale Touba.

Ces éléments ont composé le corpus empirique exploité à travers la méthode de l'analyse de contenu thématique. L'analyse de discours synchronique a permis de comprendre les discours et des perceptions sociales en rapport aux confrériques et d'interpréter les différentes interactions entre le confrérique et principalement la confrérie des mourides et le politique au Sénégal dans les contextes de crise sociopolitique.

Le travail est divisé en deux parties. La première partie est une analyse de l'émergence de nouveaux comportements politiques remettant en cause l'ordre confrérique. La deuxième partie scrute l'exception mouride. Ce qui permet de comprendre les mécanismes de gestion et de préservation de la légitimité mis en œuvre par la confrérie mouride.

## **1. Les nouveaux comportements politiques au Sénégal et la remise en cause de l'ordre confrérique**

Au Sénégal, depuis les années 2000 avec la première alternance politique, une nouvelle conscience politique semble se dessiner. C'est une conscience politique qui s'observe à travers une rupture avec la tradition sociopolitique du pays et surtout de l'ordre

confrérique qui était jusque-là un des garants de la stabilité sociopolitique du Sénégal (Diop, 2002 ; Diop et Diouf, 1990, Diouf, 2001 ; Diouf, 2013). Ce qui se manifeste aujourd'hui par des contestations sociopolitiques conflictuelles et la montée d'un islam anti-confrérique sous l'emprise des réseaux socio-numériques.

### ***1.1. Une nouvelle conscience politique : « il faut raser le système »***

Au Sénégal, il faut noter depuis les années 2000, avec la première alternance politique, l'émergence d'une nouvelle conscience politique. Cette dernière peut être analysée comme un des facteurs explicatifs des dernières crises politiques qui tendent à une remise en cause du modèle social sénégalais ou l'exception sénégalaise sous-tendue par un ordre confrérique dont la légitimité sociopolitique fait aujourd'hui débat.

De fait, au moment où certains conservateurs orthodoxes défendent encore et justifient un certain contrat social sénégalais (Cruise O'Brien, 1992), d'autres acteurs politiques hétérodoxes justifient l'émergence d'une nouvelle société sénégalaise et d'une nouvelle conscience politique sénégalaise tournant le dos à l'ordre confrérique toujours en connivence avec l'État et moins fort aujourd'hui pour canaliser encore une jeunesse avide d'un système politique nouveau. Ce qui rend compte d'une complexité de la société sénégalais encore caractérisée par un certain dualisme.

En effet, la société sénégalaise offre deux images contrastées. D'une part, elle est marquée par l'héritage colonial français avec une élite ancrée dans la tradition occidentale reléguant le religieux au second plan. D'autre part, c'est une société musulmane avec environ 95% de populations s'identifiant aux confréries et aux organisations religieuses (Loum, 2012). Mais, le religieux au Sénégal, en plus d'être un univers symbolique et d'identification, s'est constitué en force de régulation entre la sphère étatique et la société. En tant que pouvoir, il se présente comme un facteur de changement sociopolitique de par sa capacité à désamorcer des crises (Diop, 2001).

Cette nouvelle conscience politique s'est développée avec l'envahissement du champ politique sénégalais d'un nouveau type d'acteur politique prônant un projet de renouvellement du système politique sénégalais. La figure de proue de cette nouvelle mouvance est sans doute Ousmane Sonko. Aujourd'hui Premier ministre du Sénégal depuis avril 2024, il était l'opposant le plus en vue du régime de Macky Sall depuis 2015 de par ses diatribes envers ce dernier et de sa communication politique négative (Lefébure, 2020). En partant des limites et de ce qu'il considère comme des indicateurs de la mauvaise gouvernance contre le gouvernement de Macky Sall, Ousmane Sonko, comme acteur politique hétérodoxe d'une nouvelle génération, avait lancé un appel à la jeunesse pour un nouveau Sénégal libre de toute forme de domination. Il a appelé à une révolution du système politique et de tout le système social sénégalais : « il faut raser le système », clamait-il.

Dans son raisonnement, le système, c'est l'ensemble des pratiques établies et reconnues et qui sont fondées sur une instrumentalisation des institutions et par un détournement des procédures, des lois, etc. pour accorder des privilèges et des promotions non méritées et non justifiées à des partisans du parti au pouvoir et à ses alliés. Quand il parle de système, donc il faut donc faire référence à toutes ces personnes qui tirent profit de ce cercle vicieux. Et parmi les acteurs qui animent le système qu'il a appelé à changer, il faut noter ceux qui bénéficient du système sans être des acteurs politiques à proprement parler comme des hommes d'affaires, des acteurs des médias, des acteurs religieux et surtout confrériques, des personnalités de la société civile. Il s'attaque dans ce cadre aussi aux transhumants politiques que le système politique recycle. D'autres animateurs du système dont l'homme politique a parlé aussi, ce sont les hommes politiques qui sont poursuivis pour des scandales mais qui sont protégés par l'État de par leur proximité avec le Président de la République. Il a critiqué également l'alliance du système politique avec d'autres systèmes comme ceux religieux et économique et des lobbys internationaux. Sonko a qualifié tous ces acteurs des « ennemis de

la République » et appelle à les bannir. Et même dans une de ses vidéos devenues très virales au niveau des réseaux socio-numériques, on peut voir le leader du parti politique PASTEF dire que fusiller les anciens Présidents du Sénégal ne serait pas un crime vu l'étendue de leurs scandales.

La révolution politique que Sonko a défendue nécessite une nouvelle conscience politique à inculquer à la jeunesse sénégalaise appelée à être réactionnaire et engagée dans les combats politiques. Cela a installé au Sénégal un populisme politique. En effet, il est soutenu dans ses combats politiques des activistes africains connus sur le plan international comme la Camerounaise Nathalie Yambe et le Beninois Kémi Séba. Au Sénégal et dans la diaspora sénégalaise aussi, beaucoup d'activistes s'étaient rangés derrière Sonko qui subissait à l'époque les assauts du régime de Macky Sall. Et parmi ces derniers, certains attaquent tous ceux qu'ils considèrent comme non favorable à leur leader politique comme des hommes politiques, des hommes d'affaires, des acteurs religieux et surtout maraboutiques qu'ils accusent de flirter avec le système qu'il faut combattre.

C'est une nouvelle conscience politique adoptée par des jeunes sénégalais qui leur a donné le courage même et la légitimité de remettre en cause l'ordre confrérique au Sénégal considéré depuis longtemps comme un socle de la paix et du vivre-ensemble sénégalais, des fondements de la nation sénégalaise. Ce phénomène s'est renforcé avec la montée d'un islam anti-confrérique de plus en plus politisée et favorable à un changement de système pour être visible. Cela a aussi un rapport avec le passé de ce leader politique comme ancien membre actif d'un des mouvements d'étudiants musulmans accusés d'être proche de l'idéologie des Frères musulmans en Égypte.

## ***1.2. Les contestations politiques : signe d'un déclin d'un ordre confrérique amortisseur des crises sociopolitiques ?***

Les contestations politiques sont devenues récurrentes au Sénégal. Elles font désormais partie des formes de contestation politique bien prisées. Mais depuis 2000, les deux dernières manifestations les plus grandes en termes de pertes en biens matériels, d'arrestation et de morts sont celles qui se sont produites en mars 2021 et en juin 2023. Ces dernières sont-elles des signes du déclin d'un ordre confrérique moins capable aujourd'hui d'amortir les crises sociopolitiques au Sénégal ?

Les confréries religieuses sénégalaises, par une profession d'une idéologie de la paix et en étant le plus important cadre de référence des Sénégalais pouvaient toujours être considérées comme un instrument puissant qui a réussi, jusque-là, à désamorcer en amont ou à prévenir les crises sociopolitiques en stabilisant les masses au moment des soulèvements populaires menaçant l'État. En effet, leur caractère corporatif avec l'État sénégalais reste depuis les indépendances une réalité bien visible. Elles font toujours preuve d'une capacité de stabiliser les masses populaires lors de soulèvements et contestations contre l'État. Cela peut se voir à chaque période électorale et à des moments de tensions entre des leaders de l'opposition et le parti au pouvoir. Ici, nous prenons les exemples des soulèvements de 2011-2012 et celles de mars 2021 et de juin 2023.

En juin 2011, le Sénégal a connu des contestations politiques à la suite des protestations contre la loi sur le ticket présidentiel devant passer à l'Assemblée nationale. C'est une loi que les leaders de l'opposition d'alors avaient considérée comme une tentative de l'ancien Président Abdoulaye Wade d'imposer son fils et ancien ministre sous son règne, Karim Wade, comme successeur. Ainsi, pour contester cette volonté, des manifestations ont été organisées dans toutes les villes du Sénégal et surtout à Dakar. Et devant des conséquences dures et des arrestations, une médiation a été entamée par les confréries et l'Église. Cela a donné comme résultat, le retrait du projet de loi par le Président de la République. Et la

demande de l'arrêt des manifestations par les khalifes généraux a été exécutée.

En janvier 2012, les manifestations sont revenues avec l'annonce d'une candidature pour un troisième mandat d'Abdoulaye Wade. Avec des marches de contestation, des meetings, etc. organisés par les acteurs politiques et de la société civile, des actes de vandalismes, des arrestations, des morts d'hommes, etc. ont été notés comme conséquences. Cela avait aussi fait appel à une médiation des confréries. Une demande a été adressée aux acteurs politiques par le Khalife général des mourides d'arrêter toute forme de manifestations et de lutte et aller faire la campagne électorale. L'opposant Macky Sall se rend à Touba chez le Khalife pour lui signifier l'exécution de ce « ndigël » et gagne par la suite l'élection au second tour. En effet, son acte a été analysé par beaucoup de Sénégalais et de Sénégalaises comme un signe de respect envers les guides confrériques sénégalais.

Presque dix ans après, en mars de 2021, le leader de l'opposition, Ousmane Sonko, a été accusé de viol et de menace de mort par une masseuse. Après sa convocation, il fait appel à la jeunesse pour un « mortal combat » contre le régime de Macky Sall qu'il accuse de complot pour éliminer un opposant. Ainsi, une grande marche et des manifestations de soutien des populations ont failli renverser l'État. Cette fois-ci aussi la médiation des confréries a donné des fruits. Ousmane Sonko a été libéré et mis sous contrôle judiciaire. Enfin, en juin 2023, comme prolongation de la convocation de mars 2021, le leader du parti politique PASTEF a été finalement jugé après plusieurs renvois et condamné à deux ans de prison ferme pour corruption de jeunesse. Mais avant ces événements, ce même leader a appelé ces partisans à un « gatsa-gatsa » (œil pour œil, dent pour dent) contre le régime. Ce qui doit être un conflit contre lui jusqu'à son départ. Ainsi, après un séjour à Ziguinchor, son fief (dans le sud du Sénégal), en mai 2023, Sonko prend la route pour revenir à Dakar par véhicule avec une caravane dans plusieurs villes du Sénégal. Il lance ainsi l'opération « Thioki fin » (dernier combat contre Macky Sall qui doit être délogé du Palais

présidentiel). Mais après deux jours de caravane, son convoi a été arrêté et lui-même acheminé vers Dakar par les Forces de défense et de sécurité.

Toutefois, cela n'a pas empêché à ses partisans et à beaucoup de citoyens sénégalais non favorables au régime de Macky Sall, après l'annonce de sa condamnation le 1<sup>er</sup> juin, de mener des manifestations violentes dans tout le pays surtout à Dakar et à Ziguinchor. Ainsi, à côté des pertes matérielles avec des saccages et de pillage de magasins et de stations de services et des biens publics, on peut noter aussi plusieurs arrestations et des morts du côté des manifestants. Après trois jours de manifestations, des négociations et des médiations ont été menées sous l'égide des organisations de la société civile et guides confrériques dont celui de Touba. Ce qui a donné une accalmie.

Ces cas montrent très clairement toute la force et la légitimité des religieux et surtout des confréries musulmanes au Sénégal. Constituant les principaux cadres de référence et d'identification de la majeure partie des Sénégalais, par le contrat qui les lie à leurs disciples et ce fameux code tacite du conformisme social, les confréries réussissaient toujours à maîtriser les masses.

Cependant, le déroulement de ces dernières manifestations et le silence des guides confrériques durant presque 72 heures en juin 2023 et certaines critiques que des Sénégalais ont adressées à eux à travers les réseaux sociaux montrent ainsi un autre regard vis-à-vis des confréries et de leur légitimité à toujours apaiser les masses. Aucune déclaration publique n'a été faite par les guides des confréries. Mais, cela peut aussi être analysé comme une riposte de la part de ces derniers aux nombreuses attaques que des partisans des partis politiques ont perpétrées contre eux. Par ailleurs, certaines localités du pays qui étaient jusque-là épargnées des manifestations comme Touba ont été touchées la nuit du 4 juin. Ce qui a provoqué la colère du Khalife qui a sans délai fait une déclaration transmise à travers les mégaphones de la grande mosquée de Touba (la capitale de la confrérie) aux manifestants de la ville d'arrêter toute action de contestation.

Durant aussi ces manifestations, on pouvait remarquer des propos injurieux que des Sénégalais ont proférés aux guides maraboutiques en les accusant de ne s'intéresser qu'à leurs propres intérêts et non aux préoccupations de leurs disciples. Aujourd'hui, c'est une réalité constatée au Sénégal le fait que les guides confrériques s'adressent de moins en moins au peuple lors des manifestations. Tout se fait maintenant par des entretiens avec les parties concernées et par l'intermédiaire d'émissaires. C'est sans doute dans un souci de ne pas causer un autre conflit dans le conflit. En effet, à chaque fois qu'un leader religieux prend la parole publiquement pour apaiser une masse, chaque sénégalais, selon ses positions dans le conflit, peut l'interpréter d'une manière positive ou négative. Et la réaction des uns peut être considérée contre comme une offense par les autres. Ce qui peut provoquer un autre conflit avec une dimension identitaire entre les Sénégalais.

Ces différents constats peuvent ainsi faire penser à une crise de l'exception sénégalaise et de l'ordre confrérique sénégalais devant une montée des nouveaux comportements politiques au Sénégal exprimés à travers des contestations violentes. En effet, avec les manifestations, les Sénégalais n'ont plus peur de la violence. La mort d'un manifestant ne choque plus au Sénégal. Au moment des manifestations aussi, certains Sénégalais montraient souvent une attitude non favorable à la médiation. Pour certains, qui ne tardent jamais à s'exprimer à travers les médias classiques et les réseaux sociaux, toute parole appelant à l'apaisement et montrant une neutralité « *est complice de ce que Macky Sall est train de faire subir à Ousmane Sonko* », déclarent des manifestants. Et pour eux, il n'y a que deux camps : celui de Macky Sall et celui avec Sonko qui est le camp du peuple et de la justice. C'est une attitude qui ne permettait guère la réussite d'une médiation et d'une parole publique appelant à la paix.

Ainsi, toutes les personnalités publiques qui ont essayé, à travers des messages lancés sur les réseaux sociaux, d'appeler à la paix et à la négociation ont été attaquées et insultées. C'est un nouveau comportement politique qui avait refroidi beaucoup d'efforts allant

dans ce sens. Et même les personnalités religieuses et confrériques n'avaient pas échappé à ce lynchage numérique. Cela peut ainsi faire penser à une crise de la légitimité des confréries aux yeux de certains Sénégalais qui semblent aujourd'hui être dans un processus de subjectivation (Touraine, 1978, 2000, 2013, 2015 ; Wieviorka, 2004 ; Dubet, 2007) et dans une quête de liberté et d'autonomie. Donc, ce n'est que la fin de la société (Touraine, 2013) sénégalaise contraignante et globale.

### ***1.3. Montée d'un islam anti-confrérique de plus en plus politisée***

L'*islam confrérique* n'est pas la seule voie des musulmans du Sénégal. Autrement dit, il n'est pas l'unique version de l'Islam. En effet, à côté de ce dernier, une partie des musulmans sénégalais pratique un islam ne reconnaissant pas les confréries ou même « anti-confrérique » en raison de son opposition à l'ordre confrérique. C'est cette version de l'islam que l'on appelle aussi l'*islam réformiste*. Il a une très longue histoire au Sénégal avec son émergence depuis les années 1950 notamment avec le mouvement Al Fallah, l'Union culturelle musulmane (UCM) et la Jamahatou Ibadou Rahmane (JIR).

Cependant, on peut noter que la particularité de ces mouvements contrairement aux confréries, collaborateurs des hommes politiques, était leur équidistance avec l'État. Leurs acteurs ne se mêlaient guère à la politique. Ils étaient plus hostiles aux traditions sénégalaises et à l'occidentalisation.

Cependant, c'est avec Ousmane Sonko à partir des années 2016, des acteurs se réclamant de ces mouvements s'affichaient publiquement pour montrer leur proximité avec lui. Ce qui avait amené un très grand débat au Sénégal sur l'appartenance ou non de ce dernier aux mouvements « ibadou ». Et ainsi, pour la première fois dans l'histoire politique du Sénégal un tel débat se tenait et qu'un candidat a été questionné sur ses appartenances religieuses.

Toutefois, même si le concerné n'a jamais apporté de réponses à ces questions, des Sénégalais se réclamant de ces mouvements ont été plus favorables à lui qu'aux autres acteurs politiques. Certains de ces derniers, résident ou non au Sénégal, même n'ont pas hésité à travers des enregistrements et des textes partagés sur les réseaux socio-numériques à le défendre. Parmi eux, on peut des membres des mouvements comme la JIR et l'AEEMS (association des élèves et étudiants du Sénégalais) dont il était un membre actif. Et l'hostilité que la plupart des membres de ces mouvements ont toujours montrée envers les confréries musulmanes au Sénégal peut permettre de constater le développement de nouveaux comportements politiques visant la remise en cause de l'ordre confrérique.

Ce constat a pris de l'ampleur avec les soutiens qu'Ousmane Sonko a bénéficié de la part de personnalités publiques dans le monde proches de cet islam réformiste. On peut noter l'islamologue Tariq Ramadan qui, à travers ses publications sur les réseaux sociaux, montre son soutien à Ousmane Sonko à la suite de sa condamnation par la justice et les différentes manifestations qui ont suivies entre le 1<sup>er</sup> et le 3 juin 2023 au Sénégal. Tariq Ramadan est allé jusqu'à même critiquer ouvertement les guides confrériques mouride et tidiane d'un « silence complice » face à ce qu'il considère comme une injustice.

En mars 2021, lors des premières manifestations de soutien à Ousmane Sonko suite à sa convocation par la justice pour une plainte déposée contre lui par une masseuse, nous avons vu le leader des Frères musulmans égyptiens appeler à le soutenir sans réserve. Par ailleurs, le mercredi suivant des manifestations de soutiens à Ousmane Sonko en juin 2023, l'hebdomadaire français, *Le Canard Enchaîné*, livre que Sonko est soutenu financièrement par le Qatar, principal bailleur des Frères musulmans.

Dans la composition et la communication du parti PASTEF de même, ce que l'on peut appeler la fibre réformiste avec une connotation religieuse résonne. En effet, c'est ce que Me El hadji Ngagne Demba Touré, membre du parti, avait révélé en février

2023 lors d'une conférence presse de son parti. Pour lui, « *faire parvenir Ousmane Sonko à la présidence de la République du Sénégal n'est qu'une étape. Le vrai projet de Pastef, c'est amputer à ce pays tous ceux qui vénèrent, adorent des humains comme eux, pour qu'on adore exclusivement Allah point final* ». Ces propos ont été interprétés par certains sénégalais comme une attaque contre les guides confrériques dans ce pays majoritairement musulman (plus de 90 %), avec des confréries affiliées à des familles religieuses.

Cette sortie a été perçue comme une tentative de décrédibilisation des confréries musulmanes soufies qui sentent ainsi la menace salafiste sur les propos de Me Touré. Ainsi, pour l'islamologue et le politiste Bakary Sambe, parlant du leader du PASTEF :

Aujourd'hui, il attire à lui des personnes issues de la classe moyenne ou salafiste pour qui il incarne la rupture avec le système. Pour elles, le salafisme est un outil de libération face à l'accointance pouvoir – marabouts. Des jeunes, pauvres, en quête de sens se retrouvent aussi en lui d'autant qu'ils se sentent exclus de la redistribution dont bénéficient l'élite et les guides religieux. Ils sacralisent Sonko, l'appellent “mou sell mi”, “le pur”, tout en désacralisant les confréries ([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/05/19/au-senegal-les-religieux-a-l-epreuve-de-la-crise-politique\\_6174061\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/05/19/au-senegal-les-religieux-a-l-epreuve-de-la-crise-politique_6174061_3212.html), visité le 10 juin 2025).

Ce sont de telles analyses qui attirent l'attention sur les proximités idéologiques entre le PASTEF et les mouvements salafistes.

#### ***1.4. Les réseaux socio-numériques (RSN) : le nouvel espace de prise de parole publique non contrôlé***

Il est question d'analyser la manière dont les RSN sont utilisés comme un tribunal populaire ou de l'opinion au Sénégal. Les RSN ne sont pas seulement des outils de distraction mais un vrai instrument de surveillance de l'environnement, d'alerte, de critique, etc. utilisé par des citoyens dénonçant ce qui est à leurs yeux une

injustice par des publications de témoignages sous forme de textes, d'images, de vidéos, etc. A travers alors ces espaces, les Sénégalais condamnent, critiquent et se plaignent.

Ces réseaux sont un nouvel espace de contestation et de prise de parole publique non contrôlé permettant à des Sénégalais de donner leurs opinions sur ce qui se passe sans même être reconnus. C'est qui donne la possibilité à certains activistes ou simples adhérents d'une idéologie politique ou religieux de s'attaquer librement à un pouvoir maraboutique très hostile aux critiques et à la contestation. Ains, à travers des insultes, des montages photos, des vidéos, des textes incendiaires sur les réseaux sociaux, des attaques verbales virulentes contre des communautés religieuses du Sénégal sont de plus en plus notées.

Donc les RSN sont un espace d'expression d'une nouvelle conscience et un nouveau comportement politique visant la remise en cause d'un ordre confrérique que certains jugent d'archaïque et de désuet. Le *clicktivisme* ou le cyberactivisme (Bogui et Agbobli, 2017) a aujourd'hui changé le visage de l'espace public sénégalais qui s'élargit avec de nouveaux acteurs appelé des activistes.

Cela montre ainsi toutes les stratégies déployées par des activistes politiques à changer le comportement politique des Sénégalais en s'appuyant sur des idéologies professées par certains leaders politiques. Cela a remis en cause les mécanismes de médiation et du vivre-ensemble sénégalais comme les confréries qui prennent de plus en plus de la distance. Mais parmi ces confréries qui subissent cette remise en cause, la mouridiyyah semble faire preuve d'une exception qui permet à son acteur principal, le khalife, de maintenir toujours sa légitimité. En effet, Touba, la capitale des mourides, accueille toujours les différentes personnalités politiques et de la société civile pour de la médiation et de trouver toujours un dénouement aux différentes crises politiques qui ont secoué le Sénégal. Ce qui nécessite parfois une certaine position du khalife.

## **2. L'exception mouride : pourquoi la confrérie mouride maintient-elle toujours sa légitimité ?**

L'exception mouride par rapport aux autres confréries sénégalaises peut s'analyser en trois points principaux : la centralisation et la monopolisation des ordres de la confrérie, le désintéressement politique du khalife et le statut spécial de la ville de Touba. La communication de crise du Khalife aussi est à considérer pour comprendre ses positions.

### ***2.1. Centralisation des ordres, gage d'une réussite d'un ordre de médiation***

Le nombre de disciples n'est pas un critère de distinction des mourides par aux autres. En effet, dans ce cadre, ils viennent en deuxième position après les tidianes avec environ 32% de la population musulmane du Sénégal. Mais contrairement à cette confrérie de la tidianiyyah qui devait avoir une plus grande capacité de mobilisation et de pression, la mouridiyyah se particularise par la centralisation et la monopolisation des ordres par un seul Khalife.

La mouridiyyah a échappé jusqu'à présent au syndrome de la diffraction qui caractérise la tidianiyyah au Sénégal. En effet, même si officiellement, les tidianes ont un khalife général installé à Tivaouane par la famille Sy, les autres composantes de cette grande confrérie dans d'autres localités comme Kaolack, Médina Gounass, Thiénaba, etc. ont aussi leurs propres khalifes. Ce qui pose ainsi le problème de l'atomisation des ordres et des décisions. La tidianiyyah a plusieurs voix autorisées au Sénégal. Ce qui impacte considérablement sa capacité de mobilisation et de pression sur pas mal d'évènements au Sénégal. C'est un défaut de centralisation des ordres qui est donc un des indicateurs de la division de la tidianiyyah. Mais cela peut aussi se comprendre si l'on sait que cette confrérie n'est pas née au Sénégal. C'est une confrérie exogène, explique Bakary Sambe (2023). Son entrée dans le pays et son

appropriation par les Sénégalais se sont effectuées de différentes manières.

Cependant, la mouridiyyah a une forme d'organisation qui exige une centralisation des ordres et des décisions autour d'un seul guide, un seul Khalife qui est par ailleurs toujours un descendant direct du fondateur, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké. Le khalife est le chef suprême de la confrérie sur tous les plans et seule sa voix est autorisée. C'est lui seul qui donne les ordres et il bénéficie d'une légitimité reconnue par tous les disciples sans aucune contestation manifeste. Les disciples mourides aussi se caractérisent par une soumission totale au Khalife. C'est un contrat social qui explique aussi la puissance mouride dans toutes les dimensions de la vie socio-économique et politique au Sénégal. Donc, l'organisation de la mouridiyyah est la plus centralisée des confréries Sénégal (Sambe, 2018). Cependant, cette même caractéristique de la centralité peut être observée chez les qadrs et les layènes au Sénégal. Mais le nombre réduit de leurs disciplines et le désintéressement des guides aux affaires politiques font que leur influence sur ce domaine ne se fait pas sentir comme celles des mourides et des tidianes. C'est sans doute cela qui fait encore de la mouridiyyah une importante organisation de médiation au Sénégal. Dans les contextes de crise politique ou même de crise sociale, le rôle des autorités religieuses et confrériques se fait toujours sentir. Touba demeure toujours la destination des acteurs pour rencontrer le khalife des mourides. Une autre particularité de la mouridiyyah dans ce cadre est que le Khalife général ne se déplace jamais dans ces contextes. Même pour le voir, c'est le Président de la République qui doit se plier à la tradition mouride pour aller le rencontrer à Touba. Ainsi, pour Mor Daga Sylla, un proche du Khalife interrogé par le journal *Le Monde*, « *lorsqu'il y a un problème, soit le khalife général appelle le chef de l'État, soit le président voyage à Touba* »

([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/06/09/au-senegal-la-ville-de-touba-au-c-ur-des-negociations-dans-la-crise-politique\\_6176961\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/06/09/au-senegal-la-ville-de-touba-au-c-ur-des-negociations-dans-la-crise-politique_6176961_3212.html)). C'est ce qui explique ainsi les

déplacements répétitifs du Président à Touba. Touba a toujours gardé cette autorité même devant le Président de la République. Donc, depuis toujours, la confrérie des mourides joue un rôle de régulateur social au Sénégal. C'est ainsi une hégémonie que la confrérie a su garder depuis la période coloniale. C'est ce qui fait de Touba un passage obligé de tout homme politique sénégalais. Mais cette place et le rôle que joue la confrérie ont été en partie déterminés par la position de neutralité et de désintéressement politique du khalife.

## **2.2. Le désintéressement politique du khalife**

À Touba, le Khalife s'est toujours montré neutre depuis 1988 avec la consigne de vote (*ndigël*) que Serigne Abdoul Ahad Mbacké, khalife général des mourides d'alors avait donné en faveur d'Abdou Diouf. Depuis lors, aucun autre khalife n'a donné un *ndigël* malgré les convoitises des acteurs politiques à l'approche de chaque élection.

La position de neutralité politique s'est plus renforcée avec l'actuel Khalife Serigne Mountakha Mbacké qui a montré un désintéressement politique total. Ainsi, au niveau des titres de la presse sénégalaise on peut souvent lire : « Serigne Mountakha zappe la politique », « Serigne Mountakha tourne le dos aux hommes politiques », etc. Tout pour expliquer son désintéressement politique. Et devant même les hommes politiques, Serigne Mountakha déclare souvent : *« Je n'ai le temps à rien et je ne cherche rien de particulier... Je ne cherche que la bénédiction de Serigne Touba. Je ne respire que pour lui. Je tâcherai néanmoins d'avoir d'excellentes relations avec tout le monde, tant que c'est possible. Je donnerai à tout le monde le respect qui sied à son rang, sans exception ! »*. Ce sont des propos notés lors des multiples rencontres entre le marabout et les acteurs politiques à Touba.

Cette position du khalife général se matérialise par ses différents rapports avec les acteurs. Ses collaborateurs signalent que sa Cour est ouverte à tous les camps politiques de l'opposition comme du

pouvoir et sans distinction aucune de la confession des uns et des autres.

Par ailleurs, à la suite même des manifestations de juin 2023 touchant même la ville de Touba, Serigne Mountakha a décidé de bannir de sa ville toute activité politique. Et pour matérialiser une telle décision, le Khalife a confié aux *Baay Faal* la mission de faire respecter l'ordre dans toute l'étendue de la ville. Même pour les bureaux de vote, le Khalife a fini par demander de les délocaliser en dehors de la ville. Ce qui veut dire que désormais à Touba, il n'y aura plus de d'activités ou de manifestations politiques ou encore de vote.

Cependant, cette exception mouride ou la particularité de la confrérie en rapport au politique n'est rendue possible que par le statut spécial de la ville de Touba qui n'est soumise qu'à l'autorité entière du khalife général qui est par ailleurs le chef suprême de la confrérie.

### ***2.3. Le statut spécial de la ville de Touba***

Ville religieuse, Touba est administré selon le système du Khalifat. Ce qui a donné à la ville un statut d'extra-territorialité. Son organisation est régie selon les principes de la mouridiyyah. Sont sous la tutelle du Khalife tous les services et structures administratifs installés dans la ville. Touba présente des spécificités religieuses, culturelles, sociologiques, démographiques, économiques.

Par ailleurs, Touba est le titre foncier n° 528, établi le 11 août 1930. Cela constitue l'instrument juridique de sécurisation de la propriété issue du « droit de hache » que détient collectivement la famille de Cheikh Ahmadou Bamba depuis 1887. C'est par rapport à ce statut que beaucoup de personnes considèrent Touba comme un État dans un État. La ville est donc une sorte d'extraterritorialité par rapport à l'État du Sénégal. Le titre foncier a connu deux modifications d'abord en 1975 et ensuite en 2005 l'élargissant le territoire de Touba de 30 000 hectares.

C'est ce statut spécial qui permet à la ville de Touba de fonctionner indépendamment de certaines lois institutionnelles et politiques en vigueur au Sénégal. C'est un héritage que les différents khalifes, depuis Serigne Mouhamadou Moustapha Mbacké de 1927 à 1945, ont su conserver. À côté des lois de la République du Sénégal, Touba a édicté et publié ses propres lois régissant le fonctionnement de la ville, tout sous l'autorité suprême du Khalife. Ce statut est le garant de la préservation de l'héritage du fondateur du mouridisme selon les différents khalifes de la cité. Par ailleurs, à côté de la liste des interdits (les sports comme le football, la lutte, le basket, la musique, la vente et la consommation de tabac, de l'alcool, l'utilisation et la vente de produits de dépigmentation de la peau, etc.), le Khalife actuel Serigne Mountakha Mbacké a pris en 2023 la décision d'interdire toute forme d'activité politique à Touba à la suite des manifestations au Sénégal entre le 1<sup>er</sup> et le 3 juin 2023 qui ont touché une partie de la ville. Pour la mise en œuvre d'une telle loi, il confie la mission aux *Baay Faal* toujours considérés comme les soldats ou la police parallèle de la confrérie. Le Khalife a même exigé la délocalisation des bureaux de vote.

De plus, même, pour les élections municipales, le maire est indirectement désigné par l'autorité religieuse. En effet, c'est toujours une seule liste qui est présentée. La loi sur la parité sur la composition des listes électorales pour les législatives et les municipales, en vigueur au Sénégal depuis mai 2010, n'est jamais appliquée à Touba.

Par conséquent, c'est un statut spécial de la ville Touba qui confirme l'exception mouride au Sénégal. Cela se manifeste de même par la stature de sainteté de la ville même, un des fondements de la confrérie. La ville est dirigée par le Khalife qui y exerce une puissance suprême, d'où même la possibilité d'y appliquer certaines lois sans une moindre transgression manifeste de la part des habitants qui ne reconnaissent comme autorité que ce dernier.

Ainsi, la ville de Touba, en plus d'être un lieu de prière et de recueillement pour un bon nombre de Sénégalais, reste aussi une

organisation de dénouement des crises politiques au Sénégal. C'est là où le Khalife reçoit les autorités politiques et administratives du Sénégal pour trouver des solutions aux crises qui touchent le pays dans nombre de domaines de la vie sociopolitique. Le Khalife général tient ainsi à chacune de ces occasions une stratégie de communication de crise toujours sollicitée et écoutée.

#### ***2.4. La communication en contexte crise politique du khalife général : une stratégie qui apporte encore des fruits***

La communication est un instrument de gestion et de résolution des problèmes que rencontre l'homme dans ses relations avec ses semblables. Elle doit permettre de trouver un dénouement aux crises de toute forme. C'est même ce qui a donné naissance au phénomène de la communication de crise (Libaert, 2015). Elle repose sur un socle de messages, valeurs, cibles, etc., totalement dépendant du dispositif de communication des organisations.

Ainsi, au Sénégal, les confréries musulmanes comme la mouridiyyah ont défini des mécanismes et des agendas de communication pour souvent s'adresser à leurs membres. C'est ce que nous appelons souvent une communication religieuse (Sylla, 2017). Mais, étant donné que ce sont des organisations qui vivent dans un environnement instable comme la société sénégalaise qui connaît de plus en plus des formes de crise politique, elles seront amenées à jouer un rôle de médiation entre les différents adversaires en lutte. Ce qui les pousse souvent définir des stratégies de communication de crise. Si c'est le cas de la mouridiyyah, sa communication en contexte de crise politique est souvent portée par le Khalife lui-même ou par son porte-parole. C'est une communication d'appel à la paix qui apporte encore des fruits. L'on peut analyser en trois points : la stratégie d'atténuation, le rappel du code de conduite de l'humain en société et les recommandations de prières qui remplissent des fonctions de rassurance et thérapeutique. Le Khalife reste ainsi l'acteur central de cette communication en temps de crise. Ainsi, il préfère les interprétations négatives de sa prise de parole publique qu'une

indifférence face aux mots de la société. Mais, la parole publique n'est pas toujours la première. Les entretiens téléphoniques ou de face à face avec les acteurs concernés peuvent aussi être une première méthode d'endiguer la crise.

Dans la communication de crise du Khalife, il faut noter la logique d'atténuation. Ce sont ainsi des appels à la paix et à l'ordre sans désigner de coupables. Ce sont des discours donc apaisant diffusés par la presse locale des mourides et la presse nationale. Le Khalife fait également dans sa communication de crise un transfert de responsabilité. Durant la crise de juin 2023, il a tenu à rappeler que Touba est et restera un espace sacré qui doit toujours être au-dessus des querelles politiques en vigueur dans le pays. Sa communication en temps de crise est aussi une communication de renforcement. En effet, il rappelle constamment les valeurs fondatrices de l'islam et du mouridisme comme code de conduite à adopter. Enfin, le Khalife termine toujours sa communication par des recommandations de prières. Les prières du Khalife jouent une fonction de rassurance et de paix pour les citoyens sénégalais en situation d'anxiété collective et aussi une fonction thérapeutique. Également, sur le timing, la communication du Khalife n'est jamais précoce pour éviter toute réaction spontanée encore moins tardive pour assurer une efficacité. Elle se passe toujours au moment le plus attendue. Ce qui lui permet d'atténuer la crise. Il choisit toujours un temps d'opportunité communicationnelle (Libaert, 2015).

## **Conclusion**

Les relations entre la politique et la religion au Sénégal sont profondes et complexes. Elles se manifestent aussi de différentes manières. Les politiques se sont toujours appuyés sur les ressources de l'ordre confrérique pour gagner des élections ou pour garantir la stabilité du pays. En effet, le type Sénégalais se soumettait toujours à un contrat social le définissant comme un disciple d'une

confrérique ou d'un guide religieux avant de se réclamer de citoyen sénégalais.

Cependant, depuis quelques années, ce contrat social sénégalais incarné et porté par l'ordre confrérique a commencé à être secoué de tout bord surtout sur le plan politique. En effet, avec de nouveaux comportements politiques promus au Sénégal depuis plus d'une décennie par une nouvelle classe politique, les confréries semblent perdre une partie de leur légitimité et de leur capacité à contenir toujours les masses. Elles sont aujourd'hui critiquées du fait de leur proximité de toujours avec le pouvoir politique. Ce que certains considèrent comme une position utilitariste et opportuniste.

Par ailleurs, une partie de l'islam non confrérique et anti-confrérique, s'intéressant de plus en plus à la politique depuis l'avènement d'Ousmane Sonko ancien opposant (2015-2024), a participé largement aux critiques adressées aux confréries musulmanes au Sénégal comme la Tidianiyyah, la Mouridiyyah, les Qadrs et les Layènes. Les réseaux socio-numériques ont aussi constitué un espace de prise de parole public sous un anonymat. Ce qui a permis à des activistes politiques de s'en prendre avec une violence verbale extrême aux confréries et à leur guide. C'est un nouveau comportement politique clairement manifesté qui vise intentionnellement ou non le déclin de l'ordre confrérique sur le plan politique. Cependant, la majorité de la population sénégalaise restent encore liée à ces confréries même s'il ne faut pas minimiser les conséquences des événements politiques depuis mars 2021 sur leur légitimité. En effet, c'était la première fois que des personnes à découvert osent critiquer des Khalifes généraux au Sénégal.

Pourtant, si la légitimité politique des confréries a été secouée jusqu'à ce que le déclin du contrat social sénégalais prononcé, la confrérie des mourides semble encore tenir. C'est ce que cet article a essayé de montrer. La confrérie des mourides reste toujours un instrument politique manifeste qui semble garder sa légitimité même dans les moments de troubles au Sénégal même si elle n'est pas non plus à l'abri des contestations. Mais sa légitimité a été

sauvegardée par ses caractéristiques comme la centralité des ordres autour d'un seul Khalife général. Ce qui est le contraire par exemple chez les 'Tidianes où plusieurs voix sont autorisées pouvant même être conflictuelles sur le plan politique. Le Khalife général des mourides a aussi manifesté une neutralité politique en déclarant toujours son désintéressement politique ; ce qui lui donne encore une légitimité auprès des acteurs politiques qui le consultent toujours en tant que médiateur. C'est ce que nous avons analysé comme l'exception mouride.

Le statut spécial de la capitale des mourides, Touba, est aussi un point permettant d'expliquer l'exception mouride. Les activités politiques y sont interdites formellement depuis 2023. Cela n'est rendu possible que par le fait que le Khalife est l'autorité suprême de cette entité géographique considérée comme un État dans un État. La confrérie, également à travers les différentes déclarations du Khalife dans les moments d'agitation socio-politique, reste un instrument d'amortissement des crises par une communication de crise d'atténuation, de rappel à l'ordre et de prières et non de critique ou de blâme.

Partant, la confrérie des mourides présente ainsi une exception qui lui permet de préserver une légitimité encore aux yeux des citoyens sénégalais et des acteurs politiques et de la société civile. Cependant, cela ne veut pas dire que les autres confréries ont complètement perdu leur légitimité encore moins que la mouridiyyah n'est pas l'objet de contestation ou de remise en cause. Seulement, il faut reconnaître qu'elle résiste mieux que les autres.

Cette recherche a des limites sur les plans théorique et méthodologique. Sur le plan théorique, des références actuelles pertinentes sur l'objet d'étude sont rares ou difficilement trouvables. C'est ce qui a causé l'emploi d'un cadre théorique assez classique mais colle le mieux à l'objet. Sur le plan méthodologique, il faut noter qu'observer un fait aussi banal et proche pour un chercheur sénégalais peut être délicat. Ainsi, pour éviter de tomber dans des évidences et des refus de s'exprimer ouvertement de la

part des interlocuteurs, la méthode qualitative et socio-historique avec des outils de collecte des données comme la netnographie a été privilégiée. Ce qui a permis de repérer des événements actuels et passés et des réactions à travers une analyse des réseaux sociaux.

## Bibliographie

- BOGUI Jean-Jacques et AGBOLLI Christian**, 2017. « L'information en périodes de conflits ou de crises : des médias de masse aux médias sociaux numériques », *Communication, technologies et développement*, n°4, <https://doi.org/10.4000/ctd.705>.
- CANIVEZ Patrice**, 2008. « Qu'est-ce qu'un conflit politique ? », *Revue de métaphysique et de morale*, n°58(2), pp. 163-175, <https://doi.org/10.3917/rmm.082.0163>.
- CISSE Blodin**, 2008. *Confréries et communauté politique au Sénégal*, L'Harmattan, Paris.
- COPANS Jean**, 2000. « Mourides des champs, mourides des villes, mourides du bout du monde : Les réarticulations d'un objet sociologique », *Afrique contemporaine*, n°194, pp. 20-33.
- CRUISE O'BRIEN Donald Brian**, 1992. « Le contrat social sénégalais à l'épreuve », *Politique africaine*, n°45, pp. 9-20.
- DIMÉ Mamadou**, 2017. « De bul faale à Y'en a marre : Continuités et dissonances dans les dynamiques de contestation sociopolitique et d'affirmation citoyenne chez les jeunes au Sénégal », *Africa Development / Afrique et Développement*, n°42(2), pp. 85-106.
- DIOP Momar-Coumba** (Dir.), 2002. *Le Sénégal contemporain*, Karthala, Paris.
- DIOP Momar-Coumba et DIOUF Mamadou**, 1990. *Le Sénégal sous Abdou Dionf : État et société*, Karthala, Paris.
- DIOUF Mamadou**, 2001. *Histoire du Sénégal : Le modèle islamo-wolof et ses périphéries*, Maisonneuve & Larose.
- Diouf Mamadou** (Dir.), 2013. *Tolerance, democracy, and Sufis in Senegal*, Columbia University Press.

- DUBET François**, 2007. *L'expérience sociologique*, La Découverte, Paris.
- ITOUA KIFOUNBA Alain**, 2024. « Les coups d'État et le processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel en Afrique », *Afrique contemporaine*, n°278(2), pp. 187-208. <https://doi.org/10.3917/afco1.278.0187>.
- LEFÉBURE Pierre** (Dir.), 2020. « La communication politique négative en campagne présidentielle », [Numéro thématique], *Questions de communication*, n°38, Presses universitaires de Nancy – Éditions Universitaires de Lorraine. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.23539>
- LIBAERT Thierry**, 2015. *La communication de crise* (4e éd.), Dunod, Paris.
- LOUM Ndiaga**, 2012. « L'espace public sénégalais réorganisé : Pouvoir, médias et Marabouts », *Éthiopes : Littérature, philosophie et art. Espaces publics africains, crises et mutations*, n° 88, pp. 147-163.
- SAMBE Bakary**, 2018. *Contestations islamisées : le Sénégal entre diplomatie d'influence et islam politique*. Montréal, Canada : Les Éditions Afrikana.
- SY Cheikh Tidiane**, 1969. *La confrérie sénégalaise des Mourides : un essai sur l'Islam au Sénégal*. Dakar, Présence Africaine.
- SYLLA Serigne**, 2017. *Champ médiatique et pouvoir religieux : les ambiguïtés d'une relation au concours de l'avènement des médias confessionnels sénégalais* [Thèse de doctorat de sociologie, Université Gaston Berger de Saint-Louis].
- TOURAINÉ Alain**, 1973. *La production de la société*, Seuil, Paris.
- TOURAINÉ Alain**, 1978. *La voix et le regard*, Seuil, Paris.
- TOURAINÉ Alain**, 1984. *Le retour de l'acteur : Essai de sociologie*, Fayard, Paris.
- TOURAINÉ Alain**, 2000. *Can We Live Together? Equality and Difference* (D. Macey, trad.). Stanford University Press.
- TOURAINÉ Alain**, 2013. *La fin des sociétés*, Seuil, Paris.
- TOURAINÉ Alain**, 2015. *Nous, sujets humains*, Seuil, Paris.
- WIEVIORKA Michel**, 2004. « Pour comprendre la violence : l'hypothèse du sujet », *Sociedade e Estado*, n°19(1), pp. 21-51.

### Sources de presse

**SAMBE Bakary**, 2023, 19 mai. [Propos rapportés dans]. *Le Monde Afrique*.

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/05/19/au-senegal-les-religieux-a-l-epreuve-de-la-crise-politique\\_6174061\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/05/19/au-senegal-les-religieux-a-l-epreuve-de-la-crise-politique_6174061_3212.html)

**SYLLA Mor Daga**, 2023, 9 juin. [Propos rapportés dans]. *Le Monde Afrique*.

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/06/09/au-senegal-la-ville-de-touba-au-c-ur-des-negociations-dans-la-crise-politique\\_6176961\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/06/09/au-senegal-la-ville-de-touba-au-c-ur-des-negociations-dans-la-crise-politique_6176961_3212.html)